ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 1303

présenté par
Mme Fiat, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

---

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 30, insérer l'article suivant:

Dans les six mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur l’application de l’article L. 162-17-4-3 afin d’évaluer les résultats obtenus sur la transparence des contributions publiques.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement demande à ce que soient présentés par le gouvernement les résultats obtenus issus de l’amendement « transparence » adopté en octobre 2020 sur les contributions publiques reçues par les laboratoires pharmaceutiques. Un sous-amendement du gouvernement était venu fragiliser l’amendement en ne demandant que des données agrégées et non médicament par médicament, et à ce que cette mesure ne soit que volontaire.

Par cet amendement, nous demandons que soient rendus publics les résultats issus de cet amendement, combien de firmes ont communiqué de façon volontaire ces informations ? Ces

informations permettront d’évaluer la pertinence d’un mécanisme qui repose sur le volontariat de ces entreprises.